

Date de location

Nom du locataire

Nom de l'agent communal

Marie-Line BURDIN

Mis à jour le 26/03/2024

Désignation	Quantité avant loc°	Prix Unitaire TTC en €	Manque après loc°	Observation
CUISINE				
Réfrigérateur	2	30 € par élément non nettoyé		
Cuisinière	1			
Lave vaiselle (7 paniers)	1			
Cafetière/Thermos (12 tasses)	1			Prévoir Filtre n° 4
Percolateur	1			Notice d'emploi fournie
Desserte à roulettes	1			
Micro-ondes	1			
Tour de plateau	1			
Etuve	1			
MOBILIER				
Chaise	162	voir tarif dans règlement		
Table	42			
Portant à vêtement	2			53 cintres en totalité
Grille d'exposition rectangle sans pieds	1			dans le haut de l'escalier
Grille d'exposition	6			
Cimaises "grandes"	3			avec 12 crochets dans le placard "tables" le tout dans des tubes
Cimaises "petites"	3			
Extincteur local tableau électrique	1	Tarif en vigueur		
Extincteur salle	1			
Extincteur Scène	1			
Extincteur cuisine et couverture anti-feu	1			
Extincteur en bas des excaliers	1			
Défibrillateur	1			
VAISSELLE				
Sous-tasse	200	0.85		
Tasse	200	1.20		
Salière	8	1.45		
Coupelle en verre	9	1.50		
Assiette dessert	200	1.85		
Assiette plate	300	2.95		
Broc	20	2.70		
Assiette creuse	200	2.40		
Coupe à champagne	200	1.40		

Fourchette	200	0.75		
Couteau	200	1.70		
Grande cuillère	200	0.75		
Petite cuillère	200	0.45		
Corbeille à pain inox	12	5.50		
Planche à découper bois 25X25X1 cm	12	10.00		
Plateau gris	20	10.00		
Verre ballon	200	0.75		

NETTOYAGE			
	Réalisé	Non réalisé	observations
Salle			
Scène			
Cuisine			
Sanitaire du haut			
Sanitaires du bas			
Escalier			

Se reporter à l'article "propreté" du règlement général signé par vos soins

L'état des lieux avant location a été réalisé par l'agent communal et le locataire le _____

L'inventaire de la vaisselle est réalisé par l'agent communal avant l'état des lieux. Si le locataire souhaite contrôler l'inventaire, à sa charge de tout recomptabiliser et de formuler ses observations sur le répondeur de la mairie avant 18h00.

Observations :

Signature

le locataire

l'agent communal

Les clés de la salle sont à restituer en mairie au plus tard le lundi matin à 9h. Après l'utilisation de la salle, l'inventaire de la vaisselle sera réalisé par l'agent communal le _____

Observations :

Signature

le locataire

l'agent communal